

**FONCTIONNAIRES STAGIAIRES (FSTG)
LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES
A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER D'INSCRIPTION**

- Copie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire)
- Attestation d'Assurance responsabilité Civile couvrant l'année universitaire
- 1 photographie d'identité récente (nom et prénom inscrits au dos) **sauf si** déjà titulaire d'une carte d'étudiant Université de Bordeaux
- Copie du diplôme de Master 2 (ou attestation de réussite) ou autres
- Copie des relevés de notes du concours
- Pour les parents de trois enfants (non diplômés) : copie du livret de famille
- Pour les sportifs de haut niveau (non diplômés) : attestation de reconnaissance de sportif de haut niveau
- Autorisation d'utilisation des données personnelles et de la photographie, à **télécharger** sur le site <https://www.inspe-bordeaux.fr/>
- Règlement intérieur : <https://www.u-bordeaux.fr/universite/organisation-et-fonctionnement/documents-reglementaires-administratifs-institutionnels/reglement-interieur>

Après votre prise de fonction, ne pas oubliez de nous transmettre :

- **Copie de l'attestation d'affectation rectorale** (et non ministérielle) dans l'Académie de Bordeaux (arrêté du Rectorat de Bordeaux avec affectation en établissement, renouvellement, prolongation ou prorogation...).